

## Appel d'offres



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal**

### DIRECTION D'ARRONDISSEMENT / BUREAU DE PROJETS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 11 h** à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

#### **Appel d'offres : PRO-DBP20-01**

**Descriptif** : Services professionnels en ingénierie et architecture paysager pour la conception des plans et devis requis pour l'aménagement et la construction d'un sentier cyclo-pédestre sur la friche ferroviaire entre la 1<sup>ère</sup> et la 53<sup>e</sup> Avenue (secteur Pointe-aux-Trembles).

**Date d'ouverture** : Le jeudi 13 février 2020

**Renseignements** : [ismaila.camara@montreal.ca](mailto:ismaila.camara@montreal.ca)

**Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.**

**DOCUMENTS** : *Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis*

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

#### **OUVERTURE DES SOUMISSIONS :**

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h, le jeudi 13 février 2020**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du Citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 20 janvier 2020

Le secrétaire d'arrondissement  
Charles-Hervé AKA, LL.M, OMA

JDM2272330